9 ème édition Fort Carré ANTIBES

lundi 15 septembre 2025

www.jacquesmaximin2018.com

INSCRIPTION EXPOSANT 2025

page 1/

RAISON SOCIALE :	Inscription (a retourner par MAIL	· ·	1 er septembr	•
nom/prénom du responsa	BLE:				
TÉLÉPHONE FIXE :		PORTABLE:			
ADRESSE:					
CODE POSTAL :	VILLE:		PAYS:		
E.MAIL:		SITE WEB:			
RC ou RM ou SIRET :		EXPOSANT (NOME	BRE TOTAL DE PERS	onnes) :	
Je présenterai et ferai dégust	er les PRODUITS	suivants sur une ba	se de 200 personn	es:	
TABLE COMPTOIR pour prop 1 Table + 2 Chaises + 2 Badge TABLE DU CARROUSEL DES T 1 heure de démo et/ou dégu + présence sur les supports co	es EXPOSANT + 0 OQUÉS estation sur ce s	Gestion du dossier. 50 € tand tournant	Quantité : 25.	Prix :	€
R	ÈGLEMENT AVA	NT LE 1 ^{er} SEPTEMBRE,	Merci.		
PAI PAR CHÈQUE à L'ORDRE DE : A PAR VIREMENT : FR76 10			TOTAL (TVA non applicable)	e, article 293 B du C	€ CGI)
Je soussigné,		Signature et tampon pré	cédés de la mention ma	nuscrite « lu et appr	rouvé »
m'engage à respecter les clauses du rè conditions d'adhésion de La Pétanque (à signer également au dos de ce docu	des Toqués.	31			
Àle					
Merci de Prévoir de laisser votre Seuls les dossiers complets	emplacement		oart en fin de journ		

infos & réservations : Catherine CERRUTI 06.80.62.95.43. Fred RAMOS 06.71.92.92.24. www.jacquesmaximin2018.com

En cas d'annulation de La Pétanque des Toqués, nous avons choisi de reverser les sommes reçues à l'association mise en lumière cette année. Pour garder une trace de votre demande, photocopiez votre formulaire d'inscription rempli.

9 ème édition Fort Carré ANTIBES

lundi 15 septembre 2025

www.jacquesmaximin2018.com

RÈGLEMENT DE **LA PÉTANQUE DES TOQUÉS** ®

page 2/2

- 1/ « LA PÉTANQUE DES TOQUÉS » est une marque déposée soumise aux droits de la Propriété industrielle (marque et logo).
- L'utilisation des logos spécifiques à chaque édition « PARTENAIRE LA PÉTANQUE DES TOQUÉS » et « EXPOSANT LA PÉTANQUE DES TOQUÉS » est autorisé uniquement à des fins de communication et pas de commercialisation, pour une durée de 12 mois à compter de la date de signature de ce document.
- 3/ Les règles de sécurité doivent être respectées.
- 4/ Les règles d'hygiènes HACCP doivent être respectées.
- 5/ Chaque Exposant et Partenaire est responsable des objets et matériels qu'il apporte sur site.
- 6/ Chaque Exposant et Partenaire doit être à jour de ses responsabilités civiles professionnelles.
- 7/ L'organisation et les protocoles mis en place doivent être respectés.
- 8/ L'espace et le matériel mis à disposition par LA PÉTANQUE DES TOQUÉS doit être rendu dans l'état où il a été fourni.
- 9/ Le stand ou l'espace mis à disposition par LA PÉTANQUE DES TOQUÉS ne doit pas être abandonné avant la fin de l'événement, dans le respect des horaires fixés : pas de démontage du stand avant 17h30.
- 10/ Le paiement peut être effectué uniquement par chèque ou par virement, à l'ordre de « association Génération Maximin » et au plus tard 15 jours avant le jour J de l'événement.
- 11/ Pendant toute la préparation et le jour J de l'événement les règlements sanitaires seront conformes aux directives gouvernementales.

Je soussigné,	Signature et tampon précédés de la mention manuscrite « lu et approuvé »
	Warrand D.
m'engage à respecter les clauses de ce règlement.	
Àle	

LA PÉTANQUE DES TOQUÉS est un événement de l'Association Génération Maximin.

infos & réservations : Catherine CERRUTI 06.80.62.95.43. Fred RAMOS 06.71.92.92.24.

www.jacquesmaximin2018.com